



219, avenue du Bois-Franc
Gatineau (Québec) J9J 2V3

École
de la Forêt

Conseil d'établissement

École de la Forêt

Séance ordinaire

Le mardi 11 novembre 2025 à 18 h 30

Procès-verbal

Présences: Maria Hachem, Anouk Bédard, Kim Marquis, Cindy Lesage-Pelletier, Moustapha Mbaye, Roxanne Renaud-Coderre, Myriam Ouadahi, Nadine Desrochers

Absences: Mélanie Labelle, Jean-François Chapman, Danielle Saint-Jean, Véronique Chénard-Thériault, Nathaniel Fisk

1. Accueil, prise de présences et vérification du quorum

La rencontre débute à 18 h 39.

2. Adoption de l'ordre du jour

Un membre demande une minute de silence pour souligner le jour du Souvenir. La Présidente rappelle aux membres que l'ordre du jour leur a été envoyé par courriel. Aucun changement n'est demandé.

Proposée par Maria Hachem et appuyée par Anouk Bédard

CE20251111-01 Adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal

3.1. Adoption du procès-verbal du 7 octobre 2025

- Un membre demande des modifications au point 6.3 afin que soit précisé le paragraphe traitant des actions qui seront prises dans le cas où un membre serait absent à répétition sans en informer préalablement la Directrice ou la Présidente. La Directrice fera les ajouts nécessaires au texte du procès-verbal.
- Un membre demande que des informations soient ajoutées au point 6.6 pour préciser quelle épreuve obligatoire sera ajoutée en 2e année. La Directrice explique que les parents en seront bientôt informés et confirme qu'elle ajoutera des détails en ce sens au procès-verbal.
- La Directrice rappelle aux membres que le procès-verbal sera mis en ligne après son adoption afin que les parents puissent le consulter.

Proposée par Maria Hachem et appuyée par Moustapha Mbaye

CE20251111-02 Adoptée à l'unanimité

4. Suivis au procès-verbal du 7 octobre 2025

Aucun suivi nécessaire.

5. Intervention(s)

5.1. Interventions du public

Aucune intervention.

5.2. Mot des membres de la communauté

Aucun membre de la communauté ne siège au CÉ cette année.

5.3. Mot de la représentante de l'OPP

- L'OPP se rencontrera la semaine prochaine pour discuter du temps des Fêtes, incluant la décoration du corridor et l'installation de l'arbre de Noël, ainsi que des semaines thématiques à venir.
- La fête de l'Halloween s'est bien déroulée. En général, les élèves et l'équipe-école semblaient heureux des activités de la journée.
- La Directrice souligne les décorations qui ont créé une belle énergie pendant des semaines. Elle félicite et remercie tous les bénévoles qui ont participé à la décoration du corridor.
- La Présidente fait un suivi quant à la suggestion de créer une liste de courriels pour communiquer avec les parents qui ont exprimé leur intérêt à offrir de leur temps. La représentante de l'OPP en discutera avec la direction adjointe.

5.4. Représentante au Comité EHDAA

La représentante est absente.

6. Propositions

6.1 Contenus obligatoires COSP

Ce point est reporté à la prochaine rencontre du conseil d'établissement puisque le contenu n'est pas encore prêt à être présenté aux membres.

6.2 Fermeture du Service de garde le 5 janvier 2026

La Présidente explique que le Service de garde est traditionnellement fermé au retour du congé des Fêtes pour permettre à tout le personnel de l'école de collaborer.

Proposée par Kim Marquis et appuyée par Roxanne Renaud-Coderre

CE20251111-03 Adoptée à l'unanimité

6.3 Fermeture du Service de garde du 2 au 6 mars 2026 (Semaine de relâche 2026)

La fermeture du Service de garde pendant la semaine de relâche fait l'objet d'une consultation annuelle auprès du Conseil d'établissement. Le service a été offert aux familles de l'école auparavant, mais la demande n'était pas assez grande pour autofinancer les activités. Cette fermeture permet également une pause appréciée par les élèves, les parents et l'équipe du Service de garde. La Directrice explique qu'aucune plainte n'a été reçue à la suite de cette fermeture par les années passées. La Présidente rappelle que la Ville de Gatineau offre un service de garde aux parents qui en auraient besoin.

Les fermetures nommées en 6.2 et 6.3 seront annoncées officiellement aux parents dans la prochaine édition du *Petit écho de la Forêt*.

Proposée par Myriam Ouadahi et appuyée par Nadine Desrochers

CE20251111-04 Adoptée à l'unanimité

7. Informations

7.1 Correspondance

Aucune correspondance à partager.

7.2 Photos scolaires

Les photos scolaires ont eu lieu le 7 octobre et les photos ont été mises en ligne quelques jours plus tard. Une dizaine de parents ont communiqué avec la Direction pour manifester leurs insatisfactions quant aux résultats des photos scolaires. La Directrice a discuté avec la compagnie *Pomme verte* pour leur faire part de la rétroaction reçue et a partagé des commentaires constructifs à la compagnie. Une reprise de photos a été offerte aux parents le 5 novembre 2025 et 42 élèves y ont participé.

La Directrice et les membres du CÉ discutent des expériences vécues lors de la prise de photos et des commentaires reçus de l'équipe-école, des élèves et des parents:

- La plateforme pour la commande de photos a été difficile à utiliser, notamment pour le paiement.
- L'éclairage n'était pas optimal.
- Aucune photo de groupe (imprimée ou numérique) n'a été offerte gratuitement aux élèves et enseignant comme par le passé. Les parents doivent payer pour en obtenir une copie numérique payante.
- Les enfants auraient pu être mieux guidés pour se placer pour la photo. Des parents ont déploré des chandails déplacés, des sourires forcés, des reflets de lumière dans les lunettes, des yeux fermés.
- Les communications entre l'école et la compagnie représentent parfois un défi.

La Directrice explique aux membres le déroulement du processus d'appel d'offres duquel a suivi le contrat offert à *Pomme verte*, fait en collaboration avec le CSSPO. Un sous-comité de parents pour l'école de la Forêt avait également été mis à contribution.

La Directrice compare l'expérience de cette année avec celles d'autres années et note certains points positifs :

- Un catalogue avec les photos de tous les enfants a été offert à l'école;
- Plusieurs choix de fonds sont disponibles;
- Le photographe a réussi à prendre de bonnes photos des enfants plus actifs;
- Le téléchargement des photos dans le dossier scolaire des enfants a été rapide.

Les membres et la Directrice discutent des prochaines étapes et des deux options possibles, soit de donner une deuxième chance à la compagnie et de poursuivre avec le contrat ou de faire une proposition pour résilier le contrat. Cette deuxième option devra être faite en collaboration avec l'avocat du CSSPO et engendrera un retour en processus d'appel d'offres.

La Directrice salue et remercie les parents bénévoles qui ont participé au processus d'appel d'offres et précise également que cette expérience a demandé un grand engagement en temps de la part de la direction de l'école.

Considérant la discussion, il est proposé par les membres élus d'évaluer la résilience du contrat pour l'année scolaire 2026-2027. Ce point sera rediscuté lors de la prochaine rencontre.

7.3 Projet éducatif 2023-2027

Les résultats des épreuves du mois de juin démontrent que les élèves de l'école ont atteint de bons résultats. L'enseignement des mathématiques en 5e année et la littératie en général pourraient être ciblés par des mesures d'amélioration. Une consultation pour le prochain projet éducatif aura lieu en 2027.

La Directrice répond aux questions des membres quant aux moyens pris pour évaluer l'enseignement des différentes matières. Les enseignantes et la Directrice expliquent comment sont utilisés les résultats des épreuves pour ajuster leur enseignement.

7.4 Fonds à destination spéciale

Ce point est maintenant discuté à chaque rencontre du CÉ. Il s'agit essentiellement de l'argent amassé avec la campagne de financement des dîners pizza.

La Directrice explique à quoi sert le Fonds à destination spéciale et précise que le CÉ doit être consulté lorsque de l'argent est demandé aux parents, notamment pour des campagnes de financement. Elle rappelle que le Fonds doit être assigné à un projet à en particulier.

On discute de quelques exemples des dépenses encourues au cours des dernières années pour améliorer l'expérience scolaire des élèves dont l'achat de livres, de vélos trotteurs et d'articles pédagogiques pour enseigner les sciences et les mathématiques. Il y a également eu des spectacles offerts à l'ensemble des élèves grâce à ce fonds à destination spéciale.

La Direction entretient un dialogue ouvert avec l'équipe-école pour discuter de leurs besoins et des idées de projets. L'argent amassé n'est pas perdu si non-dépensé et est reconduit d'une année à l'autre. La Directrice dit vouloir faire profiter chaque élève d'un "projet majeur" au cours de son parcours à l'école de la Forêt, du préscolaire à la 6e année.

En ce qui a trait à l'entretien de la cour d'école, Mme Lowe précise que le terrain synthétique est encore sous garantie et que la compagnie doit venir évaluer le revêtement qui s'est abîmé. De plus, une clôture doit être réparée depuis l'an dernier, ce qui est traité en urgence par la direction. Ceci devra faire l'objet d'un appel d'offres, mais ne est jamais financé par le Fonds à destination spéciale.

7.5 Formation obligatoire pour les membres du CÉ

La Présidente rappelle aux membres qu'ils doivent suivre une formation obligatoire. Tous les membres disent l'avoir complétée ou être en voie de le faire.

8. Rapports

8.1. Présidence

- Remerciements à l'équipe du Service de garde tout au long de la transition de la saison chaude aux saisons plus froides, incluant l'arrivée des habits d'hiver et tous leurs items. La Présidente dit être impressionnée par la grande patience du personnel.
- Halloween : Remerciements à l'OPP et aux parents bénévoles pour les décorations et l'animation de la journée.
- Journée Mo-bio : Les données démontrent une bonne participation des élèves et de leurs parents.
 - La Directrice et les membres du CÉ se désolent que le transport actif ne s'encre pas davantage dans les habitudes des familles de l'école et discutent de solutions et incitatifs possibles, comme déposer les enfants en voiture à mi-chemin.
 - Un membre se questionne sur la possibilité de mettre un «Marche-O-Bus» sur pied.
- Remerciements à l'équipe-école et aux bénévoles pour la journée des photos scolaires.
- La Présidente invite les membres à communiquer avec elle par courriel pour tout commentaire ou question à discuter en dehors des rencontres. Elle remercie les membres de s'être déplacés ce soir et de participer avec dévouement.

8.2. Direction

- Mme Lowe précise qu'elle ne répétera pas les points nommés par la Présidence, incluant les remerciements, mais réitère sa gratitude continue envers l'équipe-école et les parents bénévoles.
- Une communication particulière au sujet de la prise de photos et vidéos à l'école a été partagée par le CSSPO, ce qui explique que plus rien ne sera publié par l'école sur les réseaux sociaux ou autre plateforme, incluant Class Dojo, si cela n'est pas essentiel (voir le communiqué expédié par le CSSPO aux parents pour tous les détails).
- La Directrice salue l'esprit d'équipe et la bonne participation de toute l'équipe-école pour célébrer la fête de l'Halloween. Les déguisements et le plaisir étaient au rendez-vous.
- Elle salue également le personnel du Service de garde pour leur travail dévoué. L'école fait régulièrement face à un manque de personnel qui force les éducateurs et éducatrices à faire preuve de débrouillardise. La Directrice remercie toute l'équipe pour leur esprit collaboratif.

- Les parents recevront prochainement une communication au sujet de la circulation à l'avant de l'école, qui est souvent problématique. Entre autres, certaines personnes doublent l'autobus dans le débarcadère ou obstruent le débarcadère, ce qui crée d'importants défis au niveau de la sécurité des enfants pour le transporteur.

8.3. Enseignants et professionnel

- Les rencontres de parents auront lieu la semaine prochaine. Les enseignants accueilleront les parents dans leur classe principalement le jeudi soir, mais des rencontres peuvent être prévues toute la semaine pour alléger leur horaire et accommoder les parents.
- Les parents recevront un message de la part de l'enseignant de leur enfant le 12 novembre 2025 pour sélectionner la plage horaire de leur choix. Les rencontres seront d'une durée de 10 minutes.
- Les enseignants ont bien hâte de rencontrer les parents de leurs élèves. Il s'agit d'une soirée qui est habituellement bien appréciée de tous.

8.4. Personnel de soutien

Aucun point à soulever.

8.5. Représentant au Comité de parents

- La Présidente fait un survol des points discutés lors de la rencontre du 30 septembre 2025. Elle énumère les principales priorités du CSSPO, dont l'évaluation des facteurs de risques de décrochage scolaire notables dès la 6e année, la pénurie de personnel (bien que le CSSPO soit bien positionné) et leur propre performance pour mieux servir les écoles.
- On note une très grande augmentation de la demande dans le secteur Aylmer. Il est estimé qu'il manquera environ 3000 places dans les écoles du CSSPO d'ici 10 ans, dont 1400 places dans les écoles secondaires d'Aylmer. Pour l'instant, seuls les projets d'agrandissement de l'école secondaire Grande-Rivière sont prévus pour pallier ce manque à venir.
- Le vouvoiement débutera en janvier 2026 comme prévu, dans les écoles primaires et secondaires.
- Interdiction des téléphones cellulaires dans les écoles: tout se déroule bien pour l'instant et les nouvelles habitudes sont accueillies de façon positive en général.
- Aucun service aux élèves ne sera retiré à la suite des plus récentes coupures annoncées.
- Projet particulier pédagogique (PPP) au secondaire est maintenant accessible à tous, les élèves étant sélectionnés par hasard et non plus selon leurs résultats scolaires. Cependant la priorité ira aux élèves demeurant à l'intérieur du bassin de l'école pour le Programme d'éducation intermédiaire (PEI) et le programme de sports études.
- La prochaine rencontre aura lieu le 2 décembre 2025.

9. Varia

Aucun point

10. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20 h 05. La prochaine rencontre aura lieu le mardi 9 décembre à 18 h 30, au laboratoire créatif de l'École de la Forêt.

Proposée par Maria Hachem et appuyée par Anouk Bédard.

CE20251111-05 Adoptée à l'unanimité

Mme Cindy Lesage-Pelletier
Présidente

Mme Isabelle Lowe
Directrice
